



Conseil économique et social

Distr. générale
17 octobre 2012
Français
Original: anglais

Commission des stupéfiants

Reprise de la cinquante-cinquième session

Vienne, 6 et 7 décembre 2012

Point 3 de l'ordre du jour

Directives de politique générale pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et renforcement du programme contre la drogue ainsi que du rôle de la Commission des stupéfiants en sa qualité d'organe directeur, y compris les questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Reprise de la vingt et unième session

Vienne, 6 et 7 décembre 2012

Point 3 a) de l'ordre du jour

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique: travaux du groupe de travail chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Note du secrétariat

Additif

Résumé

La présente note a été établie en application de la décision 2011/258 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil a prorogé le mandat du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ainsi que des résolutions 52/13, 54/10 et 54/17 de la Commission des stupéfiants et des résolutions 18/3, 20/1 et 20/9 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. Elle rend compte des travaux que le groupe de travail a accomplis entre le 20 février et le 10 octobre 2012.



I. Délibérations

1. Entre le 20 février et le 10 octobre 2012, le groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a tenu six réunions informelles. Il a poursuivi l'examen des questions inscrites à son ordre du jour tel qu'approuvé par le Conseil économique et social dans sa décision 2011/258, par la Commission des stupéfiants dans sa résolution 52/13, ainsi que par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans sa résolution 18/3, et conformément à son mandat, qui figure en annexe aux deux résolutions des Commissions, ainsi qu'aux dispositions des résolutions 54/10 et 54/17 de la Commission des stupéfiants et 20/1 et 20/9 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.

2. À la réunion du groupe de travail tenue le 20 février 2012, un représentant du secrétariat a rendu compte de l'application en cours du programme régional relatif au contrôle des drogues, à la prévention de la criminalité et à la réforme de la justice pénale dans les États arabes pour la période 2011-2015 et a informé le groupe de travail des mesures prises par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans le cadre des changements survenus dans la région. Une communication a par ailleurs été consacrée au projet de cadre stratégique de l'ONUDC pour la période 2014-2015. Il a été rappelé au groupe de travail que la Commission des stupéfiants et la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale devaient examiner le projet de cadre stratégique à leurs sessions respectives de mars et d'avril 2012 et communiquer leurs observations au secrétariat pour examen par le Comité du programme et de la coordination. Les recommandations formulées par le Comité devaient ensuite être examinées par l'Assemblée générale. Un représentant du Service de la gestion des conférences de l'Office des Nations Unies à Vienne a informé le groupe de travail des conséquences qu'auraient des restrictions budgétaires sur les rapports de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. Un représentant du Groupe de l'évaluation indépendante a rendu compte des conseils prodigués par le Groupe au sujet du Programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins. Les participants ont souligné la nécessité de mener des consultations étroites avec les États Membres avant et pendant les évaluations. Enfin, des informations actualisées ont été présentées sur les progrès accomplis par l'ONUDC dans la mise en œuvre des recommandations formulées par le Corps commun d'inspection dans son rapport sur l'examen de la gestion et de l'administration de l'ONUDC (JIU/REP/2010/10), notamment des recommandations à l'appui du renforcement du système interne de l'Office permettant de suivre l'application des recommandations formulées par les organes de contrôle compétents.

3. À sa réunion tenue le 26 mars 2012, le groupe de travail a examiné le rapport du secrétariat sur l'application des résolutions et décisions relatives à la prévention du crime et à la justice pénale adoptées au cours de la période 2008-2011 et appelant des mesures de l'ONUDC (E/CN.15/2012/2). Ce rapport avait été établi en application de la résolution 20/1 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. Il a été rappelé qu'un rapport sur l'application des résolutions et décisions relatives au programme contre la drogue de l'ONUDC (E/CN.7/2012/15) avait été examiné par le groupe de travail à sa réunion du 30 janvier 2012. Certains

représentants ont estimé que ces rapports devaient être présentés aux Commissions lors de futures sessions, car ils apporteraient une contribution précieuse à la mise en œuvre de la recommandation 2 du rapport du Corps commun d'inspection (JIU/REP/2010/10), qui préconisait un examen consolidé de tous les mandats confiés à l'ONUDC. À cet égard, un représentant du secrétariat a fait observer que des mandats spécifiques seraient nécessaires pour élaborer de tels rapports à soumettre à l'examen des Commissions lors de futures sessions. Un représentant du secrétariat a rendu compte du programme thématique sur la prévention de la criminalité et la réforme de la justice pénale pour la période 2012-2015 en soulignant ses liens avec des programmes régionaux et d'autres programmes thématiques. Un représentant du Groupe de l'évaluation indépendante a présenté les conclusions provisoires de la première étape de l'évaluation globale du VIH, qui portait sur des projets relatifs au VIH au Myanmar.

4. À la réunion du groupe de travail tenue le 23 mai 2012, un représentant du secrétariat a fait une communication sur la stratégie de mobilisation de fonds de l'ONUDC pour la période 2012-2015, en mettant l'accent sur des questions telles que l'évolution des modalités de fonctionnement de l'ONUDC, qui étaient celles d'un organisme du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et celles également d'un prestataire de services de coopération technique, l'évolution du financement de l'ONUDC et les principaux aspects d'une stratégie de mobilisation de fonds qui couvrirait à la fois les programmes régionaux, nationaux et thématiques pluriannuels et l'infrastructure de base. Une attention particulière a été accordée aux mécanismes proposés pour les fonds destinés aux activités de base de l'ONUDC et le recouvrement des coûts directs. Des participants ont indiqué que ce document devait être examiné de manière plus détaillée par les États Membres dans le cadre du groupe de travail. Un représentant du secrétariat a également fait le point sur les partenariats de l'ONUDC avec les milieux d'affaires et donné un aperçu des contributions du secteur privé à l'Office et des tendances connexes du financement.

5. À la réunion du groupe de travail tenue le 11 juin 2012, un représentant du secrétariat a fait le point des progrès accomplis dans l'élaboration d'une étude approfondie du phénomène de la cybercriminalité qui devait être présentée à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à sa vingt-deuxième session, en 2013, en application de la résolution 65/230 de l'Assemblée générale. Un représentant du secrétariat a communiqué des informations sur les réponses reçues des États Membres, de la communauté internationale et du secteur privé à la date de la réunion. Des informations ont également été présentées au sujet du programme mondial contre la cybercriminalité, qui était actuellement élaboré par l'ONUDC, et en particulier de ses volets relatifs à l'assistance technique et au renforcement des capacités. Le représentant a également donné un aperçu des travaux entrepris par l'ONUDC pour aider les États Membres à renforcer leurs capacités et les rendre mieux à même de prévenir et de combattre le terrorisme. Dans le domaine de la prévention en matière de drogues, des informations ont été communiquées quant aux progrès accomplis dans l'élaboration de normes internationales et dans la mise en place de l'Initiative de l'UNODC pour les jeunes, qui visait à donner aux jeunes du monde entier les moyens de prévenir l'usage illicite de drogues. Des informations actualisées ont été présentées au sujet du Programme commun de traitement et de prise en charge des toxicomanes de l'ONUDC et de l'Organisation mondiale de la Santé, qui avait pour objet de

promouvoir à l'échelle mondiale des traitements reposant sur des données factuelles.

6. À sa réunion tenue le 4 septembre 2012, le groupe de travail a repris l'examen de la stratégie de mobilisation de fonds de l'ONUDC pour la période 2012-2015. Le Directeur exécutif adjoint de l'ONUDC a rappelé que les recettes au titre du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies et les recettes à des fins générales avaient diminué par rapport au budget global de l'ONUDC, et que l'accroissement des ressources affectées à des fins spécifiques avait entraîné des problèmes administratifs et une distorsion des priorités retenues pour les programmes et des politiques de base. Les représentants ont été encouragés à travailler avec leurs gouvernements et leurs missions permanentes au Siège de l'Organisation des Nations Unies afin d'augmenter les ressources de l'ONUDC au titre du budget ordinaire. Il a été souligné que des consultations devraient être organisées plus régulièrement entre les États Membres et le secrétariat sur la manière de mobiliser les fonds nécessaires à l'exécution du budget consolidé approuvé. Il a également été mentionné que le groupe de travail constituait un cadre approprié pour des consultations sur l'exécution du budget consolidé approuvé de l'ONUDC et pour une communication régulière, axée sur les résultats, de la part du secrétariat. Les participants sont convenus de maintenir la question de la mobilisation de fonds à l'ordre du jour du groupe de travail pour ses autres réunions en 2012. Un représentant du secrétariat a exposé le programme thématique de l'ONUDC intitulé "Action contre la corruption, la fraude économique et la criminalité liée à l'identité" (2012-2015) et ses liens avec les éléments des cadres stratégiques de l'ONUDC pour les périodes 2012-2013 et 2014-2015, la stratégie de l'ONUDC pour la période 2012-2015 et les mandats confiés par la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption et ses organes subsidiaires.

7. À la réunion du groupe de travail tenue le 10 octobre 2012, des évaluateurs indépendants ont présenté les conclusions préliminaires de deux évaluations parallèles de l'approche de programmation intégrée de l'ONUDC. Ils ont indiqué que cette approche avait été élaborée pour permettre à l'ONUDC d'acquérir une perspective régionale et thématique intégrée et d'améliorer les liens entre ses politiques, sa planification stratégique, ses activités de programme, la mobilisation des ressources et ses partenariats avec toutes les parties prenantes concernées. Il a été signalé que ces évaluations constituaient un fondement conceptuel pour des évaluations ultérieures de divers programmes régionaux de l'ONUDC. Le groupe de travail a également repris l'examen de la stratégie de mobilisation de fonds de l'ONUDC pour la période 2012-2015 en se concentrant sur les aspects du document consacrés aux ressources. Le secrétariat a donné aux participants un aperçu des politiques relatives aux dépenses d'appui aux programmes et aux coûts des services élaborées par le Contrôleur du Secrétariat. Il a été noté que l'ONUDC prévoyait de veiller progressivement à ce que les fonds destinés aux dépenses d'appui aux programmes ne soient utilisés que pour financer les fonctions d'appui indirectes et que les coûts des fonctions d'appui directes des programmes de l'ONUDC soient couverts par des fonds des budgets de programmes correspondants. Un participant a proposé d'engager un dialogue sur l'approche de la programmation intégrée de l'ONUDC et ses conséquences en matière de mobilisation de fonds sur le programme de travail du groupe de travail, si le mandat de ce dernier devait être prolongé en 2013. Le secrétariat a également évoqué le Programme régional pour l'Europe du Sud-Est, en mettant l'accent sur la lutte contre le trafic de drogues par

l'itinéraire méridional, qui reliait l'Afghanistan aux marchés illicites d'Europe occidentale en passant par les Balkans. Les participants ont accueilli avec satisfaction les synergies existantes entre ce programme régional et les initiatives connexes de l'ONUDC telles que le Programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins, l'Initiative du Pacte de Paris et le Programme mondial de contrôle des conteneurs.

II. Questions d'organisation et d'administration

8. Le groupe de travail a tenu six réunions informelles au cours de la période examinée, les 20 février, 26 mars, 23 mai, 11 juin, 4 septembre et 10 octobre 2012. Des réunions supplémentaires se tiendront les 12 novembre et 3 décembre 2012.

9. La Commission des stupéfiants à sa cinquante-cinquième session et la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à sa vingt et unième session ont approuvé la nomination de Maria Oyeyinka Laose (Nigéria) en remplacement de Taous Feroukhi (Algérie) à la fonction de coprésident du groupe de travail. Les Commissions ont également prorogé les mandats d'Ignacio Baylina Ruíz (Espagne) et de Maria Oyeyinka Laose (Nigéria) aux fonctions de coprésidents du groupe de travail jusqu'au premier semestre de 2013, lors des prochaines sessions des Commissions.

10. Le Secrétariat a continué de fournir au groupe de travail, sur support électronique et support papier, des documents et des informations, notamment via la page Web accessible au public (www.unodc.org/unodc/en/commissions/wg-governance-finance-2.html) et la page Web sécurisée destinée aux États Membres (www.unodc.org/missions/en/wggf/index.html), créées et mises à jour par le Secrétariat à son intention.